

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17177430

de

Tribunal de Commerce

05 DEC. 2017

Brabant Wallon

Greffé

N° d'entreprise : **0829.264.975**

Dénomination

(en entier) : **GRASS TECH SOLUTIONS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIÉTÉ PRIVÉE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Adresse complète du siège : **Rue Granbonpré 11, 1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve**

Objet de l'acte : Nomination d'un gérant - Attribution d'une procuration

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des associés du 3 novembre 2017:

"L'assemblée générale spéciale décide à l'unanimité de nommer, avec effet immédiat, Monsieur ZABOROWSKI Piotr, demeurant à Podlesie 7b, 58-330 Podlesie, Pologne, en tant que nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée.

Son mandat sera non rémunéré.

Subséquentement, l'assemblée générale spéciale donne une procuration, à la société civile sous la forme commerciale d'une Société Privée à Responsabilité Limitée "Mazars Accounting, Legal, Tax & Outsourcing Services" ou sous forme abrégée "Mazars ALTOS", ayant son siège social à 9050 Gand (Belgique), Bellevue 5 boîte 1001, inscrite au registre des personnes morales de Gand, division Gand sous le numéro 0445.851.293, représentée par Mme Véronique Ryckaert, Mme Catherine Wailly, Mr Bram Busselot, Mr Jens Maes ou toute autre collaborateur de "Mazars ALTOS", avec le pouvoir d'agir seul et avec droit de substitution, à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de la publication de la décision susmentionnée aux annexes du Moniteur Belge (inclus la signature des formulaires I et II nécessaires pour la publication et ses dépôt au greffe du tribunal) et de représenter la société à cet effet auprès du registre des personnes morales du greffe du tribunal de commerce, auprès de l'administration du Moniteur Belge et auprès de toutes autres instances officielles, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), ainsi qu'à un guichet d'entreprise agréé en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises."

Jens Maes

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).